Ecole Notre Dame
5 rue du calvaire Saint-Émilien
44130 BLAIN
tél : 02.40.87.12.07
contact@ecole-nd-blain.fr

Année scolaire 2023-2024

CIRCULAIRE RELATIVE A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2023

Rentrée

La rentrée scolaire pour les élèves aura lieu le **lundi 4 septembre 2023.**

Le jour de la rentrée, un pot d'accueil sera offert par l'APEL de 8h30 à 9h. Venez nombreux à ce temps de convivialité !

L'équipe éducative

- Maternelles A : Laëtitia MENOIS, 23 élèves, assistée d'une ASEM : Laurenne ALBERTEAU
- Maternelles B : Caroline ORAIN, 23 élèves, assistée de deux ASEM : Brigitte JOSSE le matin et Amandine PRUD'HOMME l'après-midi
- CP-CE1 : Caroline BAIZEAU, 21 élèves
- CE1-CE2 : Alexa POULOUIN, 22 élèves
- CM1-CM2 : Alexandre AUDO (chef d'établissement) le jeudi et vendredi et un(e) enseignant(e) en attente de nomination le lundi et mardi, 23 élèves
- Enseignante spécialisée (poste RA) : Angélique PASSELANDE
- Service en cantine : Brigitte LERAY

Les congés

- Toussaint : du vendredi 20 octobre au lundi 6 novembre 2023
- Noël : du vendredi 22 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024
- Hiver : du vendredi 23 février au lundi 11 mars 2024
- Printemps : du vendredi 19 avril au lundi 6 mai 2024
- La sortie des élèves est fixée le vendredi 5 juillet 2024

Les horaires

Classe :	matin : 8h45 - 12h00 après-midi : 13h15 - 16h15	**Garderie** :	matin : 7h30 – 8h35 soir : 16h15 – 18h30	Cf. règlement et feuille d'inscription

Prix de la scolarité

Voir règlement financier.

Le montant des contributions familiales passe à 33 € par mois et par enfant.

Afin d'aider au financement des travaux de rénovation et d'amélioration des locaux de l'établissement, les familles qui le souhaitent peuvent faire le choix du tarif de soutien de 35 € ou 37 € par enfant et par mois.

Assurance scolaire

L'<u>assurance Individuelle</u> Accident est indispensable pour pouvoir participer aux activités organisées par l'école hors du cadre scolaire (visites, manifestations sportives, voyages…). Elle couvre les dommages dont l'enfant est victime, que ce soit dans un accident avec une autre personne ou que cela lui arrive seul.

Pour l'année scolaire 2023/2024, l'établissement a souscrit à un contrat d'assurance Individuelle Accident pour tous les élèves scolarisés dans l'établissement auprès de la Mutuelle Saint-Christophe. Elle est valable du 1er septembre au 31 aout, 24h/24. Son montant est inclus dans la facturation des frais scolaires.

Vous trouverez sur le site internet une fiche d'informations concernant l'assurance et l'espace parents en ligne.

Garderie (voir règlement)

Nous demandons **à toutes les familles de compléter la fiche d'inscription (même en cas de présence exceptionnelle)**, ce qui permet aux responsables de la garderie d'avoir les coordonnées des familles pour vous contacter si besoin.

Attention ! Nous constatons de plus en plus de dépassements d'horaire et de parents qui arrivent régulièrement après 18h30 pour récupérer leur(s) enfant(s). Merci de prévoir une solution dans le cas où vous êtes amenés à arriver après en retard (bouchons…). *Les ASEM qui assurent la garderie finissent leur journée à 18h30 et ont également des obligations personnelles. Merci de respecter leur travail !*

Cantine (voir règlement)

Le fonctionnement reste le même que l'année passée, avec la société *Convivio*, en liaison chaude au départ de l'ensemble scolaire Saint Laurent de Blain. Depuis le 1er janvier 2022, nous appliquons la loi EGalim (au moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits bio, un repas végétarien par semaine).

Les menus sont consultables sur le site internet de l'école.

L'augmentation des cours des matières premières entrainent une hausse importante du coût du repas facturé par notre prestataire. Par ailleurs, les charges de fonctionnement augmentent également (énergie, salaires…). Nous sommes donc contraints d'augmenter le tarif du repas pour l'année prochaine. Celui-ci coutera désormais, selon le quotient familial, entre 4,15 € et 4,55 €.

Dans le cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, merci de l'indiquer sur la fiche d'inscription. Par ailleurs, il est impératif d'en informer le chef d'établissement qui prendra contact avec le médecin de l'Éducation nationale afin d'élaborer, en liaison avec les professionnels et les partenaires concernés, un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.).

Fournitures

L'ensemble des fournitures sera pris en charge par l'école. Cependant, au vu du manque de soin porté aux fournitures par certains élèves, nous avons décidé de ne plus les fournir à volonté. Aussi, un « pack de rentrée » sera prévu pour chaque enfant en début d'année et il sera ensuite demandé aux familles de racheter certaines fournitures lorsque celles-ci seront perdues ou exagérément usées.

Les agendas seront fournis à tous les élèves du CP au CM2.

Pour les élèves de la petite section au CE2, nous poursuivons le fonctionnement avec un totebag en lieu et place des cartables. Celui-ci sera fourni par l'école et facturé au prix de 6 € sur la première facture de l'année. Les élèves le recevront le dernier jour de l'année, mardi 4 juillet. Il sera ensuite personnalisé en classe en début d'année.

Les élèves doivent également prévoir pour la rentrée :

Maternelle (PS à GS):

- sac de couchage ou couverture, dans un grand sac marqué au nom de l'enfant (sauf GS)
- une tenue de rechange qui restera à l'école

CP : une trousse

CM : deux trousses + stylo plume ou roller à encre rechargeable (l'école fournit les cartouches)

Carnet de liaison

Un carnet de liaison sera fourni à chaque enfant. Pour les élèves du CP au CM2, il sera intégré à l'agenda.
Cet outil est destiné à être le pont entre l'école et la famille. Il sert à transmettre les circulaires, à solliciter un rendez-vous, à justifier une absence…

Site internet de l'école : ecole-nd-blain.fr

Vous pouvez trouver sur le site internet de l'école des infos pratiques, les dates des vacances, les menus de la cantine…
Vous pourrez également trouver dans la partie blog des articles et photos de ce que vivent vos enfants en classe ou lors des sorties.

Papiers à compléter

Comme l'an dernier, le dossier de réinscription est à compléter en ligne, sur le portail famille. Vous avez dû recevoir un mail pour créer un compte et vous y connecter. Vous pourrez ainsi vérifier et modifier si besoin les informations vous concernant. Vous pourrez également télécharger, compléter et nous renvoyer les différents documents à compléter. N'hésitez pas à revenir vers moi si vous rencontrez un souci avec ce nouvel outil.
Par souci d'économie de papier, les documents en consultation vous ont été adressés par mail et sont également disponibles sur le site internet (Informations pratiques → Dossier de rentrée).
Le seul document à nous retourner en format papier est le contrat de scolarisation ci-joint avec le règlement financier, signés et paraphés sur chaque page.
Merci de finaliser les dossiers de réinscription avant lundi 3 juillet afin de nous permettre de traiter les informations pendant l'été.

Départ

Flavie HORAUX, enseignante en CM1-CM2 le lundi et mardi s'en va voguer vers d'autres postes.
Nous lui souhaitons "bon vent" pour la suite et lui disons encore "merci" pour ce qu'elle a apporté à l'école Notre Dame.

Je me tiendrai à la disposition des parents sur rendez-vous jusqu'au jeudi 13 juillet. Si besoin, merci de prendre rendez-vous en téléphonant au 02.40.87.12.07 ou 06.52.10.66.47.

Bonnes et reposantes vacances à tous

Alexandre AUDO, chef d'établissement